

Le bulletin d'informations du **Cabinet d'Agronomie Provençale**

Par Tiphaine SEMADENI

EDITO

L'année 2025 s'annonce riche en événements pour nos équipes !

Avec 3 naissances attendues ce printemps, 2 départs en retraite bien méritée et 1 reconversion professionnelle, 2025 va nous faire sortir de nos zones de confort !

Ce sont des nouvelles joyeuses et pleines de promesses mais aussi une actualité assez symbolique de la nécessité de ne pas s'endormir ni sur ses acquis, ni sur ses connaissances et encore moins sur ses certitudes.

Le fil conducteur de ce numéro sera donc :

sortir de sa zone de confort !

En apprenant à aimer les chauves-souris, en testant des kumbuchas ou des Kéfirs, en s'intéressant à la vitiforestierie et en essayant de nouvelles techniques prometteuses telles que le biochar pour compenser l'évolution de nos environnements.

La curiosité est ce qui rend l'avenir joyeux...

Bonne lecture !

Laurence BERLEMONT

Petite brève

Le vin... boisson préférée des Français :

En 2024, parmi les consommateurs d'alcools, 60% étaient consommateurs de vins, dépassant la bière (58 %) et le champagne (39 %)

Ce sont tout de même 25 millions d'hectolitres consommés en France contre 22 millions d'hectolitres de bière... ref. @Statista

Cépages résistants : l'avenir du vin entre tradition et innovation

Le changement climatique impacte déjà fortement la viticulture, mettant en péril certains cépages emblématiques de notre vignoble méditerranéen. Les variétés traditionnellement cultivées dans nos régions, qui avaient autrefois de solides atouts, révèlent aujourd'hui leurs limites face à la hausse des températures, à la sécheresse et aux maladies cryptogamiques. La Syrah, très appréciée pour son profil œnologique, montre des signes de dépérissement progressif depuis les années 1990. Le Grenache, quant à lui, subit un dépérissement qui entraîne une perte de rendement, estimée à 10 % dans les Bouches-du-Rhône. Le Rolle, très répandu en Provence, souffre également d'une mortalité précoce, d'une baisse de production et de rendement sur des plantations de moins de 15 ans. Ces problématiques soulignent l'urgence d'adapter les pratiques viticoles en testant de nouvelles variétés plus résilientes aux conditions climatiques futures.

Dix nouvelles variétés tolérantes à la sécheresse ou aux maladies cryptogamiques ont été inscrites au catalogue officiel des variétés de vigne en 2018 et ont définitivement intégré le cahier des charges des IGP Var : Floreal B, Solaris B, Soreli B, Voltis B, Muscaris B, Sauvignier Gris, Vidoc N, Artaban N, Monarch N et Prior N.

En Côtes de Provence, le cahier des charges évolue également pour une durée de 10 ans pendant laquelle de nouveaux cépages sont autorisés sous le statut VIFA « Variétés d'Intérêt à Fin d'Adaptation ». Ce classement mis en place en 2018 à la demande des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) a pour objectif d'étudier des cépages présentant un potentiel d'adaptation à une problématique sur des terroirs AOC pour anticiper les évolutions climatiques et adapter les cahiers des charges des AOC afin de favoriser la réduction des intrants phytosanitaires et l'adaptabilité des cépages au changement climatique.

Parmi ces cépages, le Floréal B, le Sauvignier Gris B et le Sauvignac B possèdent des gènes de résistance face au mildiou et à l'oïdium. Ces variétés peuvent être pensées dans le cas de parcelles difficiles d'accès, éloignées, proches d'habitation, des compléments de bout de parcelles ou encore des parcelles sensibles en zone humide afin de diminuer les traitements phytosanitaires sur ces parcelles. L'Agriogitiko N, le Moschofilero Rs, le Xinomavro N, le Calabrese N et le Verdejo B sont tolérants à la sécheresse de par leurs origines méditerranéennes (Sicile, Grèce, Espagne).

Les premières dégustations des cépages résistants Soreli B, Floréal B, Sauvignac B et Sauvignier Gris ont révélé des profils encore jeunes, avec une diversité aromatique et des équilibres en bouche parfois hétérogènes. L'approche par assemblage permet, dans certains cas, d'ajuster l'acidité, d'intensifier l'aromatique ou d'apporter plus de rondeur.

Concernant les cépages résistants à la sécheresse, les rouges se distinguent par des profils majoritairement fruités, de bons équilibres entre l'alcool et l'acidité, ainsi qu'une forte concentration en polyphénols impliquant des robes colorées profondes. Le Moschofilero Rs se caractérise par des arômes muscatés, de bons équilibres alcool/acidité et une robe pâle. Quant au Verdejo B, doté d'un profil davantage thiolé, il confère aux vins, même issus de jeunes vignes, une belle rondeur et tension en bouche.

Un point réglementaire :



VSIG

Tout est possible seulement le cépage doit être inscrit au catalogue officiel des variétés de vignes



IGP

Possibilité de plantation et de production sans limite de surface ou de proportion en assemblage si le cépage ou la variété est inscrit au cahier des charges de l'IGP



AOC

Possibilité de plantation et de production dans les limites fixées par la Directive INAO de 2018 (revue en juin 2021) :

- Engagement pour minimum 10 ans
- surface plantée ne doit pas excéder 5% de la surface de l'exploitation et la proportion en assemblage dans le vin commercialisé ne doit pas dépasser 10%

Un suivi agronomique doit être réalisé et les données transmises à l'INAO

Des échantillons de vin sont à fournir à l'INAO

Interdiction d'indiquer le nom du cépage sur l'étiquette

Récoltes de Miels 2024 : Une saison difficile pour les abeilles

Par Carole LIMONTA

L'hiver 2023/2024 a été particulièrement doux et humide. Les colonies d'abeilles ont repris leur activité, parfois dès la fin janvier, de manière très précoce.

Les mortalités hivernales habituelles relativement contenues, la saison s'annonçait avec une végétation qui n'avait pas souffert de la sécheresse.

Hélas, les conditions climatiques se sont vite dégradées et ont perduré tout au long du printemps et jusqu'en début d'été, périodes de froid, de vent, gelées tardives se sont enchaînées durant de longs mois et ne permettaient pas aux abeilles de profiter des floraisons pour butiner nectar et pollen.

Les apiculteurs ont même dû apporter à plusieurs reprises des compléments alimentaires, en plus du miel laissé aux abeilles pour leur alimentation, afin que les colonies ne meurent pas de faim. Elles sont restées confinées dans les ruches, tandis que les naissances se poursuivaient à la suite de la ponte de la reine lors des journées ensoleillées du début du printemps.



Ce déséquilibre a poussé les abeilles à construire des cellules royales, se préparant ainsi à l'essaimage.

Pour l'apiculteur, l'essaimage est un défi majeur car une ruche qui essaime ne produira plus de miel pour le reste de la saison. Il faut attendre que la nouvelle reine s'installe et que la colonie retrouve sa stabilité, ce qui réduit la population de butineuses et affecte les récoltes à venir.

Fin juin, début juillet, quelques belles journées ont permis des récoltes à peu près correctes et ont sauvé la saison d'un désastre annoncé.

Contrairement aux années précédentes marquées par des sécheresses récurrentes, ce sont donc bien les gelées tardives, les périodes de pluies, de froid, de vent qui ont fortement impacté l'apiculture française en 2024 : à peine 12 000 tonnes de miels produites, soit une baisse de 40% par rapport à 2023.

Et la pression du frelon asiatique, malgré des piégeages constants, a fini d'épuiser les colonies par ses prélèvements d'abeilles et le stress qui en découle.

Le vin du mois :

Par Clément PRELAT

Domaine du Banneret Châteauneuf du Pape 2021

Petit domaine confidentiel de 5ha, le Domaine du Banneret produit certains des Châteauneuf du Pape les plus en vogue du moment. Dans un style très fin, infusé mais concentré, ce vin est d'une complexité sans fin. Au nez, les notes de fraise écrasée, de rose et d'orange sanguine ne sont pas sans rappeler le style du vinificateur mythique Emmanuel Reynaud.

Issu des 13 cépages (Rouge et Blanc) de Châteauneuf, ce 2021 est vinifié en grappes entières et élevé 24 mois en fûts. Accessible dès maintenant mais possédant un grand potentiel de garde, ce Châteauneuf est à goûter impérativement !



Vitiforesterie : les arbres à la rescousse des vignes

Par Marion DECHARIERE

Les haies et les arbres individuels dans les parcelles viticoles en France et dans le monde ont peu à peu disparu en faveur de la productivité et au détriment de la biodiversité. Fin XIX^e - début du XX^e siècle, le phylloxera, les remembrements et la mécanisation ont assujéti la vigne à la monoculture. Dans un contexte où l'adaptation des systèmes viticoles au changement climatique est une priorité, la vitiforesterie,



pratique consistant à combiner la culture de la vigne avec la culture d'arbres et d'arbustes, réapparaît à nouveau sur notre territoire. En effet, cette pratique n'est pas nouvelle, nos ancêtres agriculteurs étaient agroforestiers sans le savoir ; Dès l'Antiquité, différentes espèces fruitières et champêtres faisaient office de tuteur aux vignes et des légumes où des céréales étaient cultivés entre les rangs.

Face au changement climatique qui progresse, à l'augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes comme les sécheresses et les vagues de chaleur qui impactent la phénologie de la

vigne, l'agroforesterie appliquée à la viticulture pourrait être une solution en créant des agrosystèmes plus résilients. En effet, la vitiforesterie aurait des effets multiples et bénéfiques sur l'activité biologique des sols et leur structure, la ressource en eau (exploration racinaire et infiltration de l'eau), la régulation du climat (effet brise-vent, parasol), la biodiversité (fourniture d'habitats aux auxiliaires utiles au contrôle biologique des parasites de la vigne), le stockage du carbone ou encore la valorisation paysagère et la diversification des productions à l'échelle de l'exploitation (fruitiers, bois d'œuvre).

Mais cette pratique ne va pas sans compromis. Les systèmes agroforestiers viticoles plus complexes nécessitent une gestion rigoureuse afin de maximiser les réactions synergiques entre les arbres et la vigne et de minimiser les réactions compétitives qui pourraient nuire à la croissance des vignes, affectant ainsi la qualité et le rendement des raisins. Le mode d'implantation des arbres (en haies périphériques, haies intra-parcellaires ou encore îlots au cœur de la vigne), le choix des essences d'arbres, la conduite des arbres seront déterminants dans la réussite de ce système agricole.

En conclusion, la vitiforesterie représente une solution prometteuse pour faire face au dérèglement climatique, mais présente des défis qui doivent être soigneusement évalués. Une planification adéquate, une gestion anticipée et une sensibilisation aux spécificités locales pourront aider à surmonter ces inconvénients et à tirer le meilleur parti de cette pratique durable.

Le Biochar : Un allié prometteur pour la viticulture

Par Anna LI

Le biochar, issu de la pyrolyse de matières organiques, est un amendement riche en carbone stable qui suscite un intérêt croissant en agriculture. Grâce à ses propriétés physico-chimiques, il améliore la rétention d'eau des sols, leur structure et leur fertilité. Son impact varie toutefois en fonction des caractéristiques du sol et de la qualité du biochar apporté, c'est-à-dire, la granulométrie, la porosité, la surface spécifique, le pH, etc.

Dans le cadre du changement climatique et de la gestion durable des sols, une expérimentation a été menée depuis deux ans à Saint-Tropez sur une parcelle de vigne sableuse et acide par le CAP. L'objectif ? Tester les effets du biochar sur la rétention d'eau et la croissance des vignes. Les premiers résultats montrent une amélioration notable de l'humidité du sol en profondeur, réduisant ainsi le stress hydrique des plantes en été.

Par ailleurs, l'application de biochar semble favoriser une meilleure assimilation de l'azote par les vignes, ce qui stimule leur croissance.

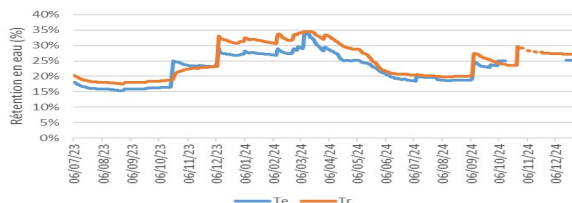


@cap

En effet, deux ans après l'application, les ceps traités affichaient des rameaux plus longs et vigoureux. Quant au rendement, bien que les résultats varient selon les conditions climatiques, le biochar a montré un impact positif lors des estimations précoces de la production.

Ces observations encourageantes soulignent le potentiel du biochar pour améliorer la résilience des cultures face aux sécheresses et optimiser l'utilisation des nutriments. Cependant, des études à long terme restent nécessaires pour affiner les recommandations d'usage et adapter cet amendement aux différents types de sols et de cultures.

« Article complet à paraître dans le n°195 de la Revue des Œnologues (Avril 2025) »



Suivi en temps réel de la rétention en eau du sol à 50cm de profondeur par des sondes capacitatives.
Te : modalité témoin ; Tr : modalité biochar

Sortir de sa zone de confort

Par Laurence BERLEMONT

Le mois dernier, organisée par Clément Prélat, l'un de nos consultants, nous avons réalisé une dégustation un peu décalée de Kombuchas, Kéfir et eaux de fleurs...

Nos palais d'amateurs de vins ne sont pas toujours prêts à explorer tous les recoins de ces nouveaux univers. Certaines bouteilles nous ont semblé un peu caricaturales. Une voie, probablement plus délicate, et avec des équilibres plus travaillés nous est apparue possible et nous a donné envie d'y travailler.

Force est de constater, qu'il s'agit de nouveaux concepts, qu'il serait dangereux de ne pas considérer. Avec de très faibles taux d'alcool (ou pas d'alcool du tout), et des sensations très différentes en bouche, c'est clairement un nouveau marché qui s'ouvre et certaines bouteilles nous sont apparues intéressantes et parfois, après la première surprise passée, même agréables malgré nos forts penchants pour des vins plus classiques ! Un article plus complet est prévu dans le prochain numéro...

Quelques dates et chiffres à retenir

Par Julia MERIAUX et Eléonore PLAIDEAU

Ce début d'année est marqué par le dépôt des dossiers de subventions cave (programme d'investissements des entreprises vitivinicoles) qui permettent d'obtenir jusqu'à 30% d'aides sur les dépenses éligibles dans le cadre de construction ou rénovation de cave et de l'acquisition de matériel de cave.

L'enveloppe nationale est passée de 150 M€ en 2024 à 110 M€ cette année, il est probable que les enveloppes commencent à diminuer d'année en année... A suivre...

C'est également la période des aides à la plantation. Sous réserve d'éligibilité, les plantations peuvent être aidées selon un montant forfaitaire allant de 6 600 € à 13 850 € par hectare. Deux changements notables ont fait leur apparition : la fin des déclarations préalables à l'arrachage (et des contrôles associés) en vigueur depuis l'an dernier et la suppression des aides à l'irrigation dans le cadre de la restructuration.

Un guichet spécifiquement dédié à l'irrigation a ouvert en parallèle, permettant, sous réserve d'éligibilité, le subventionnement à hauteur de 30% du matériel de goutte à goutte couplé à l'achat d'un outil d'aide à la décision lié à la gestion de l'irrigation.

Échéances :

- 21 mars : clôture de l'appel à projet 2025 du programme d'investissements des entreprises vitivinicoles
- 30 avril : clôture des dépôts de demande d'aide à la restructuration du vignoble

Se former

Avec Potagers et Compagnie

Gagner en autonomie par l'entretien, la réparation et même la création de vos outils !

Potagers & Compagnie propose 2 formations en mars pour gagner en autonomie avec ses outils et son matériel. Du 5 au 7 mars, venez apprendre les bases du travail du métal (découpe, perçage, soudure) pour fabriquer, adapter ou réparer vos outils agricoles. Le 28 mars, nous vous proposons d'acquérir toutes les bases pour bien entretenir et faire les réparations sur le petit matériel thermique (débroussailleuse, atomiseur, tronçonneuse, etc.).

Ces 2 formations sont ouvertes aux débutants, elles vous permettront un important gain d'autonomie et des économies sur un domaine ou dans votre jardin. Financement possible.

Informations et inscriptions :

contact@potagers-compagnie.fr, 06.74.30.54.82

Démarches à prévoir :

- déclarations de plantation dans le mois qui suit la fin des travaux
- demandes d'autorisations de plantations nouvelles du 15 mars au 15 mai
- déclarations PAC du 1^{er} avril au 15 mai

Les chauves-Souris et leur intérêt en agriculture

Avec l'aide de Pascaline VINET (société Symbiodiv)

En 2019, à la Ferme Saint-Georges où sont situés nos bureaux, nous avons fait réaliser par la société SYMBIODIV, une étude de la faune et de la flore afin de comprendre ce lieu et évaluer l'impact de notre présence sur le milieu.

C'est à cette occasion que nous avons réalisé à quel point les chauves-souris étaient présentes autour de nous, avec 18 espèces identifiées sur les 34 espèces connues en France.

Ce chiffre avait été qualifié de remarquable dans le compte-rendu de cette étude, avec notamment la présence d'espèces menacées telles que Barbastelles d'Europe, Murin de Bechstein, petit Murin, Murin de Capaccini, Miniopere de Schreibers ou petit Rhinolophe...

Les chauves-souris en général, jouent un rôle crucial en agriculture, principalement en tant que prédateurs naturels d'insectes. Elles consomment une grande variété d'insectes nuisibles, tels que les moustiques, les papillons de nuit, et d'autres ravageurs qui peuvent causer des dommages aux cultures. En réduisant les populations de ces insectes, les chauves-souris aident à diminuer la nécessité d'utiliser des pesticides chimiques, ce qui est bénéfique tant pour l'environnement que pour la santé humaine.



@symbiodiv

En outre, en zones tropicales, certaines espèces de chauves-souris sont pollinisatrices. Elles se nourrissent de nectar et, en se déplaçant de fleur en fleur, elles contribuent à la pollinisation des plantes. Cela est particulièrement important pour certaines cultures, comme les fruits tropicaux, les avocats et même le cacao, qui dépendent de ces pollinisateurs pour produire des récoltes de qualité.

Enfin, plus proche de nous, selon une étude conjointe du comité Interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) et de la LPO Aquitaine en 2017, il a été démontré que les chauves-

souris étaient un véritable prédateur des vers de la grappe.

Avec une étude très approfondie, à la fois par ultrasons de la présence de chauves-souris (19 espèces différentes identifiées) et par analyse des guanos, il est maintenant démontré que la présence de chauves-souris apporte une aide significative dans la lutte contre les vers de grappe.

Ainsi, offrir sur les propriétés des abris leur permettant de vivre dans de bonnes conditions est une action simple à encourager !



Le label ROC : Vers une certification de l'agriculture régénérative !

Par Clément PRELAT

Apparu dans les années 1980 grâce à Robert Rodale, l'agriculture régénérative vise à **restaurer l'équilibre des écosystèmes agricoles** en améliorant la fertilité des sols, le cycle de l'eau et le stockage du carbone. Elle repose sur :

- Réduction du travail du sol
- Couverts végétaux permanents
- Diversification des cultures
- Optimisation du cycle de l'eau

Créé en 2017 par la Regenerative Organic Alliance



(Patagonia, Dr. Bronner's, Rodale Institute), le label **Regenerative Organic Certified (ROC)** certifie cette approche en s'appuyant sur trois piliers :

- 1 . Santé des sols (MO, couverts végétaux...)
- 2 . Bien-être animal (élevage plein air, alimentation naturelle...)
- 3 . Équité sociale (conditions de travail justes)

La certification comprend *trois niveaux* :

- Bronze : début de transition
- Argent : pratiques avancées
- Or : respect total des normes ROC

ROC est réservé aux exploitations déjà certifiées bio

Enjeux en viticulture :

- ✓ Couverts végétaux : certification selon le % de couverture et sa durée. (niveau Or = couverture sur 75 à 100% des terres cultivées et au moins 1 légumineuse)
- ✓ Réduction du travail du sol : minimisation progressive du labour (niveau Or = quasi sans labour).
- ✓ Pratiques régénératives : intégration de l'agroforesterie, biocomposteurs, haies écologiques (3 pratiques = Bronze, 4 = Argent, 5 = Or).
- ✓ Analyses de sol obligatoires : en laboratoire et sur le terrain (test de compaction, slight test...).

En France, seule Ecocert certifie ROC.

Pour plus d'infos, contactez votre consultant référent

Petite brève :

Avec 5.300 exposants, Wine Paris a compté plus de 50.000 visiteurs cette année (soit +25% par rapport à l'édition 2024), détrônant Prowein et ses 47.000 visiteurs ! Il devient ainsi le premier salon international pour le commerce des vins et spiritueux. C'est surtout la cinématique qui est impressionnante avec une forte progression qui n'a pas été constatée à Prowein...